lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Quotidien National d'Information

Mercredi 14 Octobre 2020 N° 2253 Prix: 10 DA

Le taux de réussite au baccalauréat 2020 est de 55,30 % (Ministére de l'Education nationale)

Les résultats seront communiqués aujourd'hui à partir de 15h00.

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ALGÉRIE

Où en est l'immunité collective ?

P3

LPP

Les retardataires invités à retirer les ordres de paiement

P2

SOUSCRIPTEURS AADL2 D'ALGER

Début de la remise des clés d'un nouveau quota

P2

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Pas de frais de scolarité en cas de force majeure

- **Tout versement en espèces est interdit et puni par la loi** P3

En Vrac

« En FRAC» dans le texte

Par Madjid Khelassi

L'imprévisible ministre du Commerce, Kamel Rezig, continue d'alimenter la chronique du temps qui…décoiffe ! S'offusquant que la datte algérienne, soit exportée en vrac vers l'étranger, pour être ensuite détournée de son origine (algérienne) et estampillée » made in » le pays qui la met en boite. Fini le « FRAC », a dit le ministre du Commerce, qui promet de fermer Eddoumine sur cette pratique. La séquence fait un buzz retentissant. On se serait presque cru revenir au temps de Kaïd Ahmed, responsable du parti FLN du temps du président Boumedienne.

À la différence que Kaïd Ahmed faisait le pitre exprès, et Kamel Rezig, sans le vouloir.

Après la mafia du lait, nous voici dans le FRAC d'une datte malmenée.

Et l'extravagant ministre du Commerce entend bien réparer cette ignominie, faite dans le dos de notre « or sucré » : la datte algérienne et son nec plus ultra, la « Deglet Nour ».

Frac, dit le dictionnaire, est un habit de cérémonie noir et à basque ou en queue de pie.

Il est aussi l'habit des prestidigitateurs et des illusionnistes. Là, on n'est pas loin car il s'agit d'habit, de packaging. Ce qui nous rapproche du frac de la datte et de son illusionniste, qui, lui, tient à habiller la datte algérienne avant qu'elle ne quitte le sol algérien. La reine des dattes ne s'offrira plus nue, aux faussaires. Aujourd'hui Rezig s'en prenant au vrac, hier le défunt El Hadi Khediri parlant à l'avion, avant lui, Kaïd Ahmed nous racontait qu'on était au bord du précipice et qu'heureusement nous avons fait un pas en avant…Les ministres de l'Algérie indépendante ont toujours versé dans la pitrerie, des fois, à dessein, d'autres fois, malgré eux.

A qui la faute ? La faute à cette langue de Molière, qui, mélangée au zèle que donne le koursi, fait virevolter la bourde dans la bouche de nos hommes politiques. C'est quoi un ministre chez nous ? C'est quelqu'un qui, un jour, s'est trompé d'accent, en confondant phonétique et orthographe ? Un hédoniste répétant son discours devant sa psyché, pour ensuite s'embrouiller jusqu'au charabia ? Un distrait, se fichant du verbe juste, et se prenant le micro dans la tronche ?

Un ministre, chez nous, c'est tout simplement quelqu'un, qui un jour, s'est trompé de job. Et qui, dans le cas du ministre du Commerce, endosse un frac qui éclate aux coutures.

Sport

FOOTBALL / INTER-RÉGIONS

Des clubs dénoncent la politique de "deux poids, deux mesures"

P13

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

174 nouveaux cas, 110 guérisons et 9 décès

P3

"HUAWEI ICT COMPETITION"

Deux équipes d'étudiants algériens en finale régionale

P24

SÉCURITÉ DES SAHRAOUIS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

L'ONU et le Conseil de sécurité doivent assumer leurs responsabilités

P15

Brèves

BNA

Inauguration de la nouvelle Direction régionale d'exploitation à Biskra

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, hier dans un communiqué, l'inauguration de la nouvelle Direction régionale d'exploitation (DRE) Biskra "159", et ce dans le cadre du redimensionnement de son réseau. Cet évènement a été présidé par le Président-directeur général, Miloud Ferahta, accompagné de hauts responsables de la Banque. "La nouvelle DRE de Biskra est créée dans le cadre du redimensionnement du réseau d'exploitation de la Banque qui a pour objectif de garantir un encadrement et une assistance plus efficaces des agences situées dans les wilayas de Batna, Biskra et El Oued ainsi qu'une proximité adéquate du citoyen", a précisé la même source. Les agences rattachées à cette nouvelle DRE sont les suivantes : l'agence Tolga " 709", l'agence Biskra "386", l'agence Biskra "387", l'agence El Oued "710", l'agence Batna "335", l'agence Batna "336" et enfin l'agence Barika "340".
Avec l'inauguration de cette nouvelle présentation, le nombre des Directions régionales d'exploitation (DRE) de la BNA réparties sur le territoire national s'élève à 20 DRE. En plus du canal de vente via son réseau classique et étendu, la BNA souligne qu'elle se modernise, se transforme et accompagne les attentes du citoyen. Elle, a, dans son cadre, ajouté qu'elle annoncera incessamment l'ouverture de plusieurs agences digitales concourant à la commercialisation de prestations innovantes.

R.N

ACHAT DE BLÉ

L'Algérie lance un nouvel appel d'offres

Selon le site terre-net, l'Algérie a lancé un appel d'offres pour un chargement de blé sur novembre. Entre la Russie, qui a assoupli son cahier des charges pour les protéines et la France, qui bénéficie d'une bonne compétitivité, la concurrence sera donc rude pour le pays qui va remporter l'appel d'offres. La Russie faut-il le souligner qui a allégé son cahier des charges pour les grains au taux de protéines élevé, reste le pays le mieux placé. Le blé français, plutôt compétitif, pourrait aussi tirer son épingle du jeu. Notons aussi que les exportations de l'Union européenne pour la céréale sont en recul de 2,5 Mt comparé à l'année passée et de presque 1 Mt par rapport à la moyenne sur trois ans. Depuis le 1er juillet, le cumul d'export atteint seulement 5,8 Mt.

R.N

LPP

Les retardataires invités à retirer les ordres de paiement

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité l'ensemble des souscripteurs à la formule Logements promotionnels publics (LPP) ayant déposé leur dossier depuis 2013, à retirer les ordres de paiement et verser les deux premières tranches dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Dans le cadre de l'assainissement des listes définitives de la formule LPP, l'ENPI invite l'ensemble des souscripteurs ayant déposé leur dossier depuis 2013 et n'ayant pas retiré les ordres de paiement des deux premières tranches ou en retard de les verser, à se rapprocher des services commerciaux de la Direction générale, et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution du présent avis, lit-on dans un communiqué publié par l'ENPI sur sa page Facebook. Les souscripteurs retardataires sont priés de bien vouloir se rapprocher, le cas échéant, des directions régionales (DR) ou directions de projets sur le territoire national, à l'instar de la DR Sud à Ouargla réservés aux souscripteurs des wilayas d'Ouargla, Laghouat, Adrar, El Oued et Ghardaïa, ou encore la Direction de projets à la wilaya de Tlemcen réservés aux souscripteurs habitant Tlemcen, Saida et Béchar, outre la DG pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger, précise-t-on de même source. Août dernier, le Président-directeur général (P-DG) de l'ENPI, Soufiane Hafedh, avait souligné l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets de logement et de coordonner les efforts entre les divers services et directions de wilayas afin de livrer ces projets dans les meilleurs délais.

R.N

SOUSCRIPTEURS AADL2 D'ALGER

Début de la remise des clés d'un nouveau quota

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a annoncé le lancement, à partir d'aujourd'hui, d'une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs (AADL2) affecté à un site à Sidi Abdellah (ouest d'Alger) "L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, AADL, porte à la connaissance des souscripteurs inscrits au programme AADL2 affectés au site 1000 logements quartier 25 Sidi Abdellah que l'opération de remise des clés des logements sera lancée à partir du 14/10/2020", a précisé la même source dans un communiqué publié hier sur son site web. Les bénéficiaires concernés sont appelés de se présenter au site munis d'un engagement notarié original, deux copies de la décision d'affectation et deux copies de la pièce d'identité, informe la même source. Le directeur général de l'ADDL, Mohamed Tarek Belaribi, avait rassuré récemment que les opérations de remise de logements de type location-vente se poursuivaient. Après les deux dernières opérations d'envergure du 5 juillet et 20 août derniers, portant respectivement sur la distribution de 10 000 et 23 000 appartements AADL, un nombre plus important de logements de type location-vente sera livré à travers le territoire national à l'occasion du 1er novembre prochain. Il avait, dans ce cadre, donné des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet d'assurer un suivi de près et d'éviter tout retard dans les travaux d'aménagement extérieur.

R.N

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Le projet de renforcement de la piste principale réceptionné d'ici fin octobre

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué hier que le projet de renforcement et de réparation de la piste principale de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumédienne sera réceptionné d'ici fin octobre, précisant que son exploitation permettra à l'aéroport d'être classé parmi les infrastructures les plus sûres et confortables au niveau régional. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection et de travail effectuée à l'aéroport, M. Chiali a affirmé que les travaux de renforcement et de réfection de la piste principale de l'aéroport, confiés au groupe Cosider, sont actuellement en phase d'achèvement et devront être finalisés avant le 1er novembre prochain. Saluant les efforts déployés par les cadres et les travailleurs de Cosider et des autorités aéroportuaires pour la cadence observée dans la réalisation de ce projet, le ministre des Travaux publics a assuré que les délais contractuels fixés à six mois en mai dernier pour la réception de ce projet ont été respectés, ce qui permet, selon lui, d'envisager l'exploitation de cette piste d'ici novembre prochain.
M. Chiali a expliqué également que l'entrée en service de cette infrastructure permettra à l'aéroport international d'Alger d'accueillir des avions gros-porteurs tels que l'Airbus A380 et le Boeing 747 dont le tonnage avoisine les 400 tonnes. "La rénovation de la piste principale est d'une importance capitale. Elle va permettre le développement de l'aviation algérienne et de garantir la sécurité ainsi que la possibilité de laisser l'aéroport ouvert quelles que soient les conditions météorologiques et celles du trafic aérien", a-t-il soutenu.
Le ministre des Travaux publics a relevé, en outre, que le balisage lumineux comprenant des feux à LED ainsi que les équipements de contrôle intégrés dans la piste principale assurent un grand confort aux pilotes d'avions et de meilleures conditions de manœuvre. "Grâce à ce projet de rénovation, l'aéroport international d'Alger sera classé parmi les infrastructures les plus sûres et confortables au niveau régional", a-t-il fait savoir. S'agissant de la reprise de l'activité du transport aérien, le ministre des Travaux publics a expliqué que cette décision relève des prérogatives du président de la République et du Gouvernement, ajoutant que la mission de son département demeure celle d'offrir les conditions et les équipements nécessaires à la réouverture du trafic aérien. Pour rappel, les travaux du projet de rénovation de la piste principale de l'aéroport international d'Alger, confiés initialement en 2014 à l'entreprise Erthb Haddad, avaient accusé un arrêt en raison des procédures de résiliation engagées. Repris par Cosider en février 2020, le délai de réalisation de ce projet a été diminué de 12 à 6 mois, avec un montant de marché estimé à près de 2,6 milliards de DA. La consistance des travaux comprend la réparation totale de la piste principale, des pistes secondaires pour des taxiway et de deux parkings avions d'une superficie de 16.000 M² et de 9 bretelles d'un linéaire global de 2.000 mètres. Le renforcement de la piste principale devait permettre la mise à niveau de l'infrastructure aéroportuaire conformément aux normes internationales exigées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OAIC).

APS

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Pas de frais de scolarité en cas de force majeure

TOUT VERSEMENT EN ESPÈCES EST INTERDIT ET PUNI PAR LA LOI

Les ministères de l'Education nationale et du Commerce ont dévoilé hier "un contrat-type" définissant les conditions et modalités de scolarisation de l'élève dans un établissement privé, en vertu duquel les parents ne sont plus tenus de payer les frais de scolarité, ni l'établissement privé de dispenser les cours "en cas de force majeure".

Intitulé "cas de force majeure et procédures à suivre", l'article 11 du contrat stipule qu'"en cas de force majeure empêchant les parties au contrat d'honorer leurs engagements, les deux parties en sont juridiquement dégagées".
Soulignant que dans pareil cas, "le parent d'élève n'est pas tenu de payer les frais de scolarisation", le même document précise que l'établissement privé, s'il n'est pas en mesure d'assurer les cours à distance, est dégagé de son engagement d'assurer l'enseignement à l'élève. Il sera également contraint de rembourser les frais versés, le cas échéant, par le parent d'élève. Le contrat-type dont l'APS a reçu une copie, souligne que "les deux parties doivent se concerter pour prendre les mesures correctives concernant la durée restante du contrat, dans un délai de 48 heures". L'accord auquel sont parvenues les deux parties sera "porté dans un avenant et signé dans un délai n'excédant pas 7 jours". En cas de désaccord, "les questions d'ordre commercial faisant l'objet de différends seront soumises à l'arbitrage des services du ministère du Commerce pour y statuer et prendre une décision contraignante pour les deux parties". Quant aux différends d'ordre pédagogique, ils seront soumis à l'arbitrage des services du ministère de l'Education nationale qui statuera dans le litige et rendra une décision contraignante pour les deux parties. Sont considérés comme cas de force majeure, au titre du contrat-type, les décisions, actes, situations et faits échappant au contrôle des deux parties et qui sont imprévisibles, indépassables et insupportables. On entend par "force majeure", dans le présent contrat, les catastrophes naturelles, incendies, inondations touchant une partie ou la totalité des structures de l'établissement privé, mais également les maladies contagieuses, guerres, protestations et grèves. Il s'agit également des mesures des corps constitués et contraintes juridiques, le transfert des élèves, durant l'année scolaire, vers un autre établissement public ou privé et l'arrêt de l'activité de l'établissement privé au courant de l'année scolaire, conclut le communiqué.

FRAIS DE SCOLARITÉ : UN VERSEMENT EN TROIS TRANCHES, ET POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN DIFFÉRÉ

S'agissant des modalités de versement des frais de scolarité, la même source prévoit "la possibilité pour les parents d'élèves de s'acquitter des frais au titre de l'année scolaire fixés pour chaque cycle et chaque niveau d'enseignement en Dinars algériens, sous forme de tranches tous les trois mois, réparties mensuellement sur 10 mois, de septembre à juin". Les trois trimestres pour les trois paliers d'enseignement sont définis respectivement de septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin, précise-t-on de même source. Le contrat exige "de l'établissement privé de tenir informés les parents de la nature d'activité dispensée à leurs enfants, le contenu et les frais afférents", écartant "le versement de tous frais en extra à l'exception de ceux fixés dans le présent document". Quant à la possibilité de réviser les frais de scolarité sur demande d'une des parties avançant des justifications bien fondées, il a été exigé "l'écriture des nouveaux tarifs convenus dans l'annexe du contrat".
Détaillant les modalités de versement des frais de scolarité et des activités en extra, le même contrat précise qu'elles sont effectuées "soit par transfert bancaire ou postal, soit par chèque bancaire ou postal ou par versement électronique", interdisant catégoriquement tout versement en espèces, un fait, puni de surcroit par la loi.
Par ailleurs, le contrat-type offre aux parents la possibilité de bénéficier d'un versement différé ou par tranches, en cas de justifications bien fondées et réglementaires démontrant l'impossibilité de verser dans les délais impartis", invitant les écoles privées à "ne pas refuser la demande de versement en différé par le parent d'élève si les raisons présentées sont objectives et admissibles". En cas de litige entre les deux parties sur une question en rapport avec l'application ou l'interprétation des clauses du présent contrat, il sera procédé, d'abord, à un règlement à l'amiable entre les deux parties, puis, en cas d'absence d'un accord consensuel, les deux parties soumettront leur différend à l'arbitrage des services du Commerce ou de l'Education nationale, selon la nature du différend, suite à quoi sera promulguée une décision contraignante.
En cas de refus, par les deux parties, de se conformer à la décision d'arbitrage, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la partie défaillante. Il peut être fait recours à la Justice, comme dernière solution, pour trancher le différend en question.

R.N

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ALGÉRIE

Où en est l'immunité collective ?

La situation épidémiologique en Algérie s'améliore très sensiblement, selon les déclarations du comité scientifique, alors que les Algériens abandonnent les mesures barrières. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les marchés, les souks, les cafés et autres rassemblements familiales. Comment expliquer cette situation, pour le moins paradoxale ? Parmi les pistes à méditer, celle dite de l'immunité collective. Si, vraiment les chiffres officiels sont vrais ou proches de la réalité, l'idée d'une immunité collective serait plausible, nous dit, M. Zoubi M., allergologue. Cela dit, ajoute-t-il, « ce n'est qu'une idée, qu'il faut prendre avec précaution, car l'immunité collective suppose qu'une majorité d'Algériens, dépassant les 60 % serait atteinte du virus, chose difficile à vérifier, faute de dépistage en temps réel.» La deuxième piste consiste à dire que la souche du virus circulant en Algérie est faible, ou a subi une mutation qui l'en a rendu inoffensif. C'est, à peu près, l'idée développée la semaine passée, par le Pr Kamel Senhadji, d'où, la possibilité de se passer d'une vaccination massive de la population. Dans une déclaration faite au quotidien El Watan, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, estime qu'«il y a une partie de la population qui est immunisée dont la majorité est constituée de jeunes.»
Il a expliqué, à ce propos, « c'est pourquoi les retombées, notamment l'afflux vers les hôpitaux, est moindre. Ce qui explique en fait l'évolution de cette épidémie dont la tendance est à la baisse et la courbe est en forme de cloche.» Dans ce sens, Derrar rejoint, en partie, l'idée de Sanhadji. En partie seulement car, pour lui, le danger est toujours là, et le virus est toujours le même sans grande mutation : «les contaminations, a-t-il dit, pourraient reprendre à une vitesse supérieure, notamment dans des endroits à forte concentration, comme les institutions durant les regroupements puis dans les universités et les écoles. Une étape qui pourrait être difficile à gérer».
Cette notion d'immunité collective a inspiré l'idée saugrenue développée par certain spécialiste selon laquelle vaut mieux laisser les jeunes s'exposer à la maladie dans le but de provoquer cette immunité collective. L'Organisation mondiale de la santé, elle, juge inenvisageable de laisser le virus circuler librement dans la société pour que la population accède, comme certains l'ont suggéré, à l'immunité collective. « Jamais dans l'histoire de la santé publique, l'immunité collective n'a été utilisée comme stratégie pour répondre à une épidémie, et encore moins à une pandémie. C'est scientifiquement et éthiquement problématique », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Ha.Sa

Brèves

CORONAVIRUS

174 nouveaux cas, 110 guérisons et 9 décès

Cent soixante-quatorze (174) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 110 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 53 399 dont 174 nouveaux cas, lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1818 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37 492, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 38 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R.N

CONSTANTINE

Noureddine Bedoui entendu par la police judiciaire

L'ancien Premier ministre, Noureddine Bedoui, a été entendu hier lundi par la brigade économique et financière de la police judiciaire de la wilaya de Constantine dans le cadre d'affaires de corruption liées à la période durant laquelle il était au poste de wali de Constantine de 2010 à 2015. Selon ce qui a été rapporté par certains titres de la presse nationale qui citent des sources sécuritaires, Bedoui a été entendu sur des affaires d'octroi du foncier à des promoteurs immobiliers afin de construire et de réaliser des milliers de logements promotionnels. L'ancien wali de Constantine aurait aussi permis à des parlementaires des deux chambres d'obtenir des avantages entre autres des parcelles de terrain au niveau de la nouvelle ville, «Ali-Mendjeli», le quartier «Zouaghi-Slimane», ainsi que dans la ville de Lkhroub. Selon le journal Ennahar, Bedoui aurait octroyé des parcelles de terrain à des industriels sans respecter la procédure légale. Bedoui est sous enquête préliminaire «approfondie » dans plusieurs affaires de la part de la police judicaire de Constantine. Pour rappel, la police judiciaire entend l'ancien Premier ministre suite à un mandat judicaire émis par le procureur de la Cour suprême.

R.N

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE M.BELABES ET A.OUALI

Vote programmé le 20 octobre

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, le 20 octobre courant, une séance à huis clos pour trancher sur les demandes d'activation de la procédure de levée de l'immunité parlementaire de deux députés. "Vu le rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés relatif aux demandes de levée de l'immunité parlementaire de deux députés, le Bureau de l'APN a décidé de se réunir à huis clos le mardi 20 octobre 2020 pour trancher sur l'activation de la procédure, conformément à l'article 72 du Règlement intérieur de l'APN", indique hier un communiqué de la chambre basse.
Par ailleurs, indique la même source, "le Bureau a transmis à la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés pour avis, les déclarations de non incompatibilité de trois nouveaux membres, et examiné des demandes d'organisation d'activités parlementaires". Pour rappel, la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN s'était réuni le 7 octobre 2020 pour examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire des députés, Abdelkader Ouali et Mohcine Belabbas. La Commission avait de nouveau auditionné le député Abdelkader Ouali qui s'est exprimé sur les faits qui lui sont reprochées, refusant de renoncer à son immunité parlementaire". Après lui avoir donné une seconde chance en le convoquant pour la même séance, la Commission avait pris acte du refus du député Mohcine Belabbas d'être auditionné, avant l'application de la procédure en pareil cas.

R.N

SOUTIEN DES PRODUCTEURS LOCAUX EN AGRICULTURE

Associer tous les acteurs au débat sur les mécanismes

Le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Abdelhamid Hemdani, a mis en avant l'importance d'associer l'ensemble des acteurs, y compris la société civile, au débat sur les questions ayant trait à l'élaboration des mécanismes d'accompagnement des producteurs locaux, a indiqué un communiqué du ministère.
Le ministre s'exprimait lors d'une rencontre, lundi, avec les membres du bureau national de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), consacrée à l'examen de nombre de questions en lien avec le secteur agricole, lit-t-on dans un communiqué posté sur la page Facebook du ministère.
Entre autres questions abordées, figurent la représentation de l'ANCA au sein des organisations professionnelles des filières agricoles, ainsi que la valorisation du produit agricole, précise la même source.
Après avoir écouté les préoccupations et propositions des membres de l'ANCA, le ministre a relevé "l'importance d'associer tous les acteurs, y compris la société civile, au débat sur les questions relatives à l'élaboration et à la mise en place des mécanismes d'accompagnement et de soutien, ainsi qu'aux décisions prises au profit des opérateurs professionnels et producteurs nationaux".
A rappeler qu'une cellule d'écoute et d'orientation avait été installée, fin août dernier, au niveau du ministère, pour le suivi des préoccupations et l'orientation des professionnels du secteur, dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie et du rapprochement de l'administration des professionnels. Cette cellule est chargée du suivi des préoccupations des différents professionnels du secteur, à savoir les agriculteurs, les éleveurs, les investisseurs et les différents opérateurs économiques, ainsi que les partenaires sociaux, la société civile, les chercheurs, les étudiants universitaires.

APS

MAHMOUD KOUABI (ÉCONOMISTE)

"Il faut tout changer, notamment le modèle économique antérieur"

Pour l'analyste en économie, Mahmoud Kouabi, le modèle d'administration, qui s'est imposé au cours des décennies passées, ne devrait plus continuer à exister.

Cette situation a fait que l'Algérie est restée trop longtemps en marge des transformations dans le domaine de la chose publique et du management et ce compte tenu de ses nombreuses défaillances, dont celle de son incapacité à générer de la richesse et à en assurer une juste répartition. S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio algérienne, celui-ci appelle à l'institution de nouvelles procédures mettant en avant les principes d'efficacité et d'efficience qui, dit-il, n'ont pu être appliqués, des suites de résistances et de rigidités, faisant échouer toutes les réformes.
L'intervenant est catégorique : il faut tout changer, notamment le modèle économique antérieur, basé principalement sur la rente pétrolière, amenant l'économie à fonctionner en vase clos, en dehors des principes de compétitivité et de concurrence établie sur le marché mondial. Il rappelle, à ce propos, qu'une large partie des investissements publics étaient détournée au profit d'individus ou d'entreprises douteuses, par le biais de la commande publique ou sous forme de subventions, qu'il évalue à quelque 17 milliards de dollars. À ces « facilités », il ajoute celles des exonérations fiscales, lesquelles, indique-t-il, ont « énormément coûté au budget de l'État et qui, en définitive, n'a fourni " aucune contrepartie" de la part de ceux qui en ont bénéficié. Mais pour autant, observe M. Kouabi, il faut que l'État, dans cette période transitoire, continue à consentir des aides au profit de certains secteurs, à l'exemple de celui du BTPH, " pour sauver l'emploi ", mais également maintenir en activité l'ensemble des outils de production. Cet ensemble de moyens, souligne-t-il, ne devrait pas être la finalité. Pour lui, c'est une solution provisoire destinée à accompagner les entreprises viables à passer un cap pour leur permettre d'aller à la conquête de marchés en faisant notamment jouant la compétitivité et les prix. Il estime que l'Algérie doit, désormais, s'en tenir aux fondamentaux régissant l'activité économique mondiale. " On ne peut, déclare-t-il, opérer autrement ".

Id.D

VIH SIDA

L'Algérie incluse dans la licence médicaments à base de Dolutégravir

L'Algérie a officiellement été ajoutée lundi dans la licence sur les médicaments à base de Dolutégravir (DTG), destinés au traitement du VIH Sida de l'adulte, a annoncé le représentant de l'Onusida à Alger, Adel Zeddam, relevant "l'efficacité" thérapeutique de cette molécule ainsi que son impact "économique" positif pour le pays. L'annonce a été faite lors d'une rencontre tenue au siège de l'Onusida en Algérie, en présence du représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamel Fourar, du Coordonnateur Résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, ainsi que du président de l'association AIDS Algérie, Othmane Bourouba. Ont été associés à la rencontre par visioconférence les représentants de l'entreprise pharmaceutique internationale spécialisée dans le développement du traitement du VIH Sida "ViiV Healthcare", de l'organisation internationale de santé publique "Medicines Patent Pool" (MPP), du corps médical et d'associations de malades algériens. L'Algérie rejoint ainsi la liste des 94 pays à "faibles revenus et intermédiaires" inclus dans la licence conclue entre MPP et ViiV Health pour la fabrication de médicaments abordables et de qualité" au profit des personnes vivant avec le VIH Sida (PVVIH), dont le nombre était de l'ordre de 22 000 en Algérie fin 2019, dont 9 500 femmes et plus de 800 enfants de moins de 15 ans.
Tout en se félicitant de cette nouvelle, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Dr Djamel Fourar, a expliqué que l'inclusion de l'Algérie dans cette licence permettra de "réduire" la facture des traitements antirétroviraux (ARV) de 20 % ainsi que "l'harmonisation des directives thérapeutiques" pour la majorité de la population atteinte, à base de DTG comme "traitement de première intention". Il fera savoir, à ce propos, que la disponibilité de la molécule en Algérie se fera dans les mois suivants et "en fonction des délais de son enregistrement" auprès de son département ministériel, avant de "réaffirmer la volonté de l'Algérie de s'atteler davantage à réunir les moyens possibles pour renverser le processus de propagation de l'épidémie du Sida, afin d'y mettre fin d'ici à 2030". Cette volonté, a-t-il ajouté, s'est traduite par une "mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants dans un cadre multisectoriel", notant le maintien du recours à un financement conséquent à hauteur de 95 % du budget de l'Etat afin d'assurer "la gratuité" des soins, y compris le dépistage et le traitement ARV pour tous. Une riposte qui a permis, selon l'intervenant, à l'Algérie de figurer parmi les pays "à épidémie peu active", avec une prévalence de la maladie à hauteur seulement de -0,1 % de la population globale, laquelle est néanmoins "concentrée chez les couches exposées et vulnérables au risque".
C'est pourquoi, poursuit Dr Fourar, la prévention et la lutte contre le Sida demeurent "une priorité" du Plan d'action du Gouvernement, rappelant les axes politiques et réglementaires mis en œuvre dans ce sens, tout en insistant sur "l'impératif d'assurer la pérennité de ces acquis", à travers notamment le développement du suivi de la résistance aux ARV.
De son côté, M. Oversvest a relevé "les résultats encourageants" de la prise en charge de la maladie en Algérie et ce, "grâce à l'engagement politique et financier" de l'Etat ainsi qu'aux "efforts" de tous les acteurs et partenaires, estimant que le "défi" à relever consiste en "l'accès au traitement ARV à tous ainsi que la suppression durable de la charge virale chez les personnes sous traitement".
Il a fait, à cet effet, état de "l'implication" des différentes Agences onusiennes pour "appuyer la riposte nationale", sur le plan technique notamment et ce, dans le cadre de "la coopération stratégique" entre le Gouvernement algérien et les Nations unies pour la période 2016-2020.
Le Dolutégravir (DTG) est "un inhibiteur utilisé en combinaison avec d'autres ARV pour la prise en charge de l'infection du VIH et présente l'avantage d'être très efficace en neutralisant très vite le virus. Très peu dosé, il présente peu d'effets secondaires. La licence de ViiV autorise la vente de versions génériques à une liste de 112 pays. En 2016, l'ensemble du continent africain s'en est procuré, excepté l'Algérie compte tenu de son niveau de revenu (intermédiaire tranche supérieur)", précise Onusida Algérie.
Les représentants des associations des malades atteints du VIH Sida se sont, pour leur part, réjouis de cette annonce, la qualifiant de "très bonne nouvelle".

APS

PÉTROLE

Pas de pic de la demande sans décisions politiques fortes

La demande pétrolière n'est pas proche d'atteindre un véritable pic en l'absence de décisions politiques fortes, a estimé hier le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol.

"L'ère de la croissance mondiale de la demande de pétrole va prendre fin ces dix prochaines années mais en l'absence de grand changement dans les politiques des gouvernements, je ne vois pas de signes d'un pic de la demande mondiale de pétrole", a déclaré M. Birol lors d'une conférence virtuelle.
Dans son rapport annuel publié mardi matin, l'AIE indique ainsi que selon deux de ses scénarios (celui qui extrapole à partir des politiques et des engagements actuels et celui qui imagine une reprise économique plus tardive), la consommation pétrolière doit certes atteindre un plateau au tournant des années 2030, mais sans entamer ensuite un déclin marqué.
Selon l'AIE, la consommation de pétrole doit chuter de 8% cette année en raison de la pandémie de Covid-19, avec notamment la quasi mise à l'arrêt du trafic aérien. Cette situation a alimenté des spéculations sur un possible pic pétrolier qui aurait peut-être été déjà atteint. Mais à court terme, "avec le rebond économique mondial nous allons assister à un rebond de la demande pétrolière" en l'absence de décision politique, a insisté M. Birol.
Ce dernier a aussi relativisé l'impact des changements de comportements, soulignant par exemple que certaines habitudes (comme le recours plus important à la voiture individuelle) pouvaient en compenser d'autres (comme la baisse du transport aérien).
"Cette année, 2,5% des voitures vendues dans le monde étaient électriques mais environ 42% étaient des SUV", ces 4x4 urbains plus polluants, a encore souligné Fatih Birol.
L'AIE prévoit cette année une baisse de 7% des émissions de CO2 liées au secteur de l'énergie mais avertit également sur un rebond. "Le monde est loin de faire assez pour mettre (ces émissions) sur le chemin d'un déclin structurel", a jugé M. Birol.

R.E

Le Brent à 42,47 dollars à Londres

Les cours du pétrole rebondissaient mardi, après un accès de faiblesse la veille, réveillés par les données économiques encourageantes en Chine, premier importateur d'or noir. Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,47 dollars à Londres, en hausse de 1,80% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre engrangeait 1,93% à 40,19 dollars. La veille, les deux cours de référence avaient mordu la poussière, abandonnant plus de 2,5% sous l'effet du retour cumulé d'une partie de la production norvégienne, américaine et libyenne. Mais "les dernières données commerciales de la Chine pour le mois de septembre" publiées mardi sont favorables pour la demande d'or noir, a souligné Michael Hewson, analyste. Les importations du pays ont signé le mois dernier leur plus forte progression depuis décembre 2019, avant que la Covid-19 ne soit détectée pour la première fois dans la ville de Wuhan (centre), selon les chiffres des Douanes. "L'optimisme est stimulé par les données douanières de la Chine qui montrent que ses importations mensuelles de brut ont augmenté de 2,1% en septembre, défiant ainsi les attentes des analystes", a précisé Bjornar Tonhaugen, analyste. Cependant, certains analystes accueillaient d'un mauvais œil les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dont le rapport annuel a été rendu public mardi, "qui ne s'attend pas à ce que la demande mondiale de pétrole retrouve son niveau d'avant la crise avant 2023", a relevé l'analyste Carsten Fritsch.

R.E

CHINE

Le commerce extérieur en hausse de 7,5%

Le commerce extérieur de la Chine a augmenté de 7,5% en glissement annuel au cours du troisième trimestre de cette année, a-t-on appris mardi des données officielles.
Les exportations ont bondi de 10,2% sur un an, alors que les importations ont augmenté de 4,3% en yuans, a annoncé l'Administration générale des douanes.
La valeur trimestrielle des exportations et des importations a atteint un niveau record au cours du troisième trimestre, d'après Li Kuiwen, porte-parole de l'administration.
Au cours des trois premiers trimestres, le commerce extérieur de marchandises de la Chine a atteint 23.120 milliards de yuans (3.440 milliards de dollars), en hausse de 0,7% sur un an, inversant ainsi la tendance à la baisse observée au cours des deux premiers trimestres, lorsque le commerce extérieur du pays avait été touché par la pandémie de COVID-19.

R.E

DETTE DES PAYS LES PLUS PAUVRES

Le G20 réticent à étendre d'un an le moratoire

Le président de la Banque mondiale a indiqué lundi que certains pays créanciers du G20 sont réticents à étendre d'un an le moratoire de la dette des pays les plus pauvres, ajoutant qu'un compromis serait probablement trouvé sur une période de six mois. Les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales des principales économies du G20 doivent se rencontrer mercredi par vidéoconférence, en marge des réunions d'automne de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.
Les deux institutions de Washington pressent les pays du G20 à prolonger leur Initiative de suspension du service de la dette (DSSI), qui avait été dévoilée au printemps.
La DSSI, qui a démarré le 1er mai, doit s'achever fin décembre. Elle doit permettre aux pays bénéficiaires de libérer des fonds pour lutter contre la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie Covid-19.
"Je pense qu'il peut y avoir des éléments de langage sur un compromis qui pourrait être une prolongation de six mois", a déclaré lundi David Malpass à des journalistes. Et, cela pourrait "être renouvelé en fonction de la viabilité de la dette", a-t-il ajouté. Le président de la Banque mondiale a en outre une nouvelle fois exhorté les pays du G7 et du G20 à participer, citant en particulier la Chine. "Certains des plus grands créanciers bilatéraux officiels, dont certains de Chine, ne participent toujours pas au moratoire", a-t-il déploré. "Nous avons besoin de transparence sur les modalités de la dette existante et nouvelle", a-t-il également insisté.

R.E

BÉNIN

6e édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA

La 6ème édition du Salon des Banques et Petites et moyennes entreprises (PME) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), se tiendra en présentiel, en semi-présentiel et en ligne, du 5 au 8 novembre prochain à Cotonou, annonce un communiqué publié lundi dans la métropole béninoise. Selon cette même source, cette édition qui aura pour thème "Commerce Intracommunautaire et Compétitivité des PME dans l'UEMOA, dans un contexte de crises sécuritaire et sanitaire (COVID 19)", offrira l'occasion aux PME et leurs partenaires, d'échanger et s'inspirer des meilleures expériences à même d'être pour elles, des solutions innovantes adaptables à ce contexte, de participer à des réflexions sur les stratégies pour mieux s'insérer dans l'économie, de renforcer leurs capacités pour être compétitive dans un contexte de libre-échange, et de participer à la redynamisation des PME de l'UEMOA. En effet, au regard des conséquences de la COVID-19, souligne la même source, les PME sont attendues comme de véritables acteurs de la croissance économique de l'UEMOA et du changement social, notamment grâce au rôle qu'elles jouent en matière de développement et de diffusion d'innovations.
L'UEMOA est une organisation ouest-africaine créée le 10 janvier 1994 qui a comme mission la réalisation de l'intégration économique des Etats membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. Huit Etats composent l'UEMOA, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

R.E

ALLEMAGNE

Forte baisse du moral des investisseurs

Le moral des investisseurs allemands a fortement baissé en octobre, dans un contexte de regain de la pandémie de Covid-19 et d'incertitudes liées au Brexit, qui menacent la reprise dans la première économie de la zone euro, selon le baromètre ZEW publié mardi. Cet indicateur, particulièrement instable, atteint 56,1 points, en baisse de 21,3 points sur un mois. En zone euro, il baisse de 21,6 points, à 52,3 points. "La grande euphorie des mois d'août et de septembre semble passée", estime Achim Wambach, président du ZEW. Cette baisse met un terme à deux mois consécutifs de forte hausse, qui ont vu l'indicateur atteindre son plus haut niveau depuis 2000 en septembre, porté par les espoirs de reprise économique, après le plongeon de mars et avril. Mais "les récentes augmentations des infections de coronavirus" provoquent désormais "l'incertitude sur les marchés", indique l'institut ZEW.
"La menace d'un Brexit sans accord" plombe également l'indicateur, alors que Britanniques et Européens n'ont plus que quelques jours avant le Conseil européen du 15 octobre, présenté comme date butoir pour aboutir à un traité commercial post-Brexit.
Ce score est en dessous des attentes des experts cités par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablaient sur une légère baisse, à 74,0 points.
La composante du baromètre mesurant la situation économique actuelle est en hausse, de 6,7 points, à 59,5 points.
Après avoir été plombée par les mesures de confinement au printemps, l'économie allemande connaît une reprise économique depuis juin. Mais l'aggravation de la situation sanitaire menace de nouveau la première économie de la zone euro.
Les autorités se sont alarmées la semaine dernière d'un bond "préoccupant" des contaminations de Covid-19, et ont introduit de nouvelles restrictions locales pour lutter contre le virus.

R.E

HABITAT RURAL À MÉDÉA

Affectation "bientôt" de plus de 2500 lots sociaux

L'opération d'affectation de plus de 2500 lots sociaux, ventilés à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa, en souffrance depuis plusieurs mois, en raison de multiples contraintes, sera bientôt relancée, suite aux directives données pour la prise en charge, dans l'immédiat, des obstacles sur lesquels butait cette opération, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Le retard accusé concerne, selon la même source, un quota de 45 lotissements sociaux, composés de 2570 lots sociaux, répartis sur douze communes des dairas de Chahbounia, Ain-Boucife, Chellalt-El-Adhaoura, Azziz et Souagui, qui pour divers motifs, n'ont pu être affectés, à temps, aux citoyens qui ont formulé des demandes auprès de leurs communes respectives, a-t-on ajouté.

L'examen récent de ce dossier en conseil d'exécutif, présidé par le wali, Djahid Mousse, a permis d'identifier les principales contraintes à l'origine de ce retard, a indiqué la même source, précisant que parmi les obstacles évoqués, la lourdeur des procédures administratives, le retard dans l'établissement des actes de propriété et la transparence dans l'élaboration des listes des bénéficiaires au niveau des services de la commune.

Des instructions fermes ont été données par le wali en vue de la prise en charge, dans les meilleurs délais, de ces contraintes, de sorte à permettre aux citoyens de disposer, le plutôt possible, de son lot et entamer son projet de construction, a-t-on fait savoir de même source.

Outre la prise en charge du volet administratif, les présidents des assemblées populaires communales (P/APC) concernés ont été invités à plus de coordination avec les directions impliquées dans ce dossier pour accélérer l'ensemble des procédures et régler définitivement les problèmes qui ont causé ce retard, a-t-on signalé.

Brèves

TOUDJA (BEJAIA)

Une étude pour la réalisation d'une station de dessalement

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a engagé un bureau d'étude cubain pour la réalisation d'une étude d'exécution d'une station de dessalement de 5.000 M3/jour, a-t-on appris lundi de la wilaya. Cette station est destinée à alimenter 10 villages de la commune de Toudja, à 35 km à l'ouest de Bejaia en proie à de sensibles difficultés d'approvisionnement en eau potable, a-t-on fait savoir. Une équipe technique du bureau en question est arrivée, ce lundi à Bejaia et a rencontré le wali ainsi que le président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW) à qui elle a présenté une mouture du projet et passé en revue les détails techniques en rapports, notamment, à son implantation prévue à hauteur de la zone balnéaire de Oued-Das, a précisé la même source. Ce projet est inscrit officiellement et vient en appoint à un autre projet de même nature et également inscrit au profit de la wilaya. Il s'agit d'une station d'une capacité de 100.000 M3/jour, retenue en vue de sécuriser définitivement l'alimentation en eau potable dans la région, a-t-on ajouté. En fait, pour Bejaia, la ressource en eau est nettement disponible et sa mobilisation reste en grande partie réalisée. Seul le problème des réseau restent posé, à l'instar de toute la région occidentale de la wilaya jusqu'à Toudja et Beni Ksila sur un linéaire de quelque 50 à 60 km qui en est dépourvu dans sa grande partie. Et à ce titre la localité de Toudja, réputée pour ses sources et la disponibilité d'une eau abondante sur son territoire, peine paradoxalement à la capter et à l'acheminer dans les foyers.

MILA

1.300 agriculteurs bénéficient du crédit Rfig

Plus de 1.300 agriculteurs de la wilaya de Mila ont bénéficié au titre de la saison 2020-2021 du crédit Rfig destiné au soutien de l'investissement dans le secteur agricole, a-t-on appris lundi du directeur local des services agricoles, Ali Fenazi. Ce responsable a révélé à l'APS que la période de demande de ce crédit bonifié, octroyé par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) aux agriculteurs "est en encore ouverte", soulignant que depuis le lancement de cette opération, 1414 dossiers de producteurs céréaliers et de légumineuses ont été déposés au niveau du guichet unique dont 1.321 ont reçu une réponse favorable après études. Selon Fenazi, l'objectif fixé pour cette saison d'octroyer 1.700 crédits Rfig, soit 550 de plus que la saison dernière, est bien parti pour être atteint au regard du nombre de dossiers avalisés à ce jour. Il a, dans ce contexte, estimé que cette hausse du nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce crédit, destiné notamment à l'acquisition de semences, plants, engrais et autres produits phytosanitaires, va permettre de booster les capacités de production à travers cette wilaya qui compte plus de 4500 producteurs de céréales et légumineuses. Ali Fenazi a également appelé l'ensemble des agriculteurs de la région à venir déposer une demande de crédit R'fig pour étendre les superficies agricoles dans la wilaya de Mila, où une surface de plus de 114.400 hectares devrait être emblavée en céréales et 5400 autres en légumineuses lors de cette nouvelle saison.

GHARDAÏA

Une "attention accrue" accordée aux ressources hydriques

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé lundi à Ghardaïa, qu'une "attention accrue" est accordée aux ressources hydriques constitue un "facteur fondamental de développement de l'agriculture saharienne".

La mobilisation de cette ressource souterraine dans le sud algérien, l'amélioration de la prestation de service de distribution et sa pérennité, constituent une des préoccupations "majeures" de l'Etat, a soutenu le ministre lors de son intervention inaugurale de la journée de sensibilisation sur l'économie de l'eau dans le milieu agricole et rural.
L'accompagnement de l'agriculture dans ses diverses dimensions est un impératif pour assurer son évolution et garantir sa résilience afin d'assurer la sécurité alimentaire et contribuer au développement des Oasis et du monde rural, a-t-il ajouté.
Pour cela, un intérêt particulier est accordé par le Président de la République aux ressources hydriques dans son programme relatif à l'agriculture saharienne, notamment sa préservation pour les générations futures, a-t-il poursuivi.
Dans ce sens, le projet d'amendement de la Constitution qui va être soumis à référendum, "prévoit des articles qui permettent la préservation de la ressource en eau au profit des générations futures et une alimentation du citoyen en eau potable", a déclaré le ministre.
En visitant des structures de son secteur, particulièrement la station d'épuration de la vallée du M'zab , M.Berraki, accompagné de la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, a annoncé le lancement prochain du projet de réutilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole à Ghardaïa, permettant d'irriguer une superficie de 500 hectares et créer des centaines d'emplois.
Inscrite dans le cadre du programme national d'assainissement et d'épuration des eaux usées afin de promouvoir une politique environnementale durable, en plus de l'économie de l'eau, une étude a été initiée pour récupérer un total de près de 100.000 M3/jour dans les régions de Guerrara, Berriane, El-Menea et la commune d'El-Atteuf qui constitue l'exutoire de la vallée du M'zab (quatre communes: Daya Ben Dahoua, Ghardaia, Bounoura et El-Atteuf).
En visitant le projet d'assainissement de la vallée du M'zab, le ministre s'est félicité du niveau de conscience de la société civile et du mouvement associatif de Ghardaia pour la préservation de l'environnement et des ressources hydriques, avant d'appeler la société civile et le mouvement associatif à participer à la gestion et la préservation des infrastructures hydrauliques et lutter contre les fléaux sociaux.
De son coté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a mis en exergue la place accordée à la promotion de la femme, notamment la femme rurale, par le secteur de la Solidarité nationale, à travers la consolidation des mécanismes de soutien par différents programmes et actions de coordination intersectorielle, ainsi que la valorisation des produits réalisés par la femme pour atteindre les normes internationales de qualité.
Visitant, en compagnie du ministre des Ressources en eau, une exposition des produits réalisés par des femmes, fruit du soutien dans le cadre des différents dispositifs mis en place par l'Etat, la ministre a mis en exergue cette initiative qui reflète la détermination de la femme à conquérir une place dans le monde du travail par un investissement sérieux.
Les deux ministres ont également souligné que la construction de la nouvelle République passait par la concrétisation du changement en restant fidèle à la mémoire des Chouhada et en votant massivement lors de la prochaine consultation référendaire.

MASCARA

Le projet du dédoublement de la RN no 4 débloqué prochainement

Le projet de dédoublement de la route nationale (RN 4) sur une distance de 12 km reliant Sig et la limite de la commune de Zahana (wilaya de Mascara) sera débloqué prochainement, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya des travaux publics. Tahar Nekkache, a souligné que la visite du ministre des Travaux publics dans la wilaya la semaine dernière a permis le lever du gel sur ce projet de dédoublement de la RN 4 et l'axe du village Zeghloul de Zahana sur une distance de 12 km . Ce projet était gelé en 2015 pour des difficultés financières.
Le taux d'avancement des travaux de ce projet avant son arrêt a atteint 35% . Les travaux d'ouverture et de terrassement de la piste ont pris une année à partir de l'installation des chantiers.
Ce projet, qui a nécessité une enveloppe de 2 milliards DA, représente un grand intérêt pour la partie-nord de la wilaya qui comprend les dairas de Mohammadia, Sig, Zahana et Oggaz, eu egard à la présence de la nouvelle zone industrielle de Oggaz, des cimenteries de Oggaz et de Zahana, le marché régional de fruits et légumes de Sidi Abdelmoumene, le grand complexe sportif de Sig prévu d'être exploité aux Jeux méditerranéens d'Oran, outre un grand nombre de fermes d'oléiculture et d'agrumiculture.

PORT DE MOSTAGANEM

Baisse de l'activité de 30 pc durant les 9 premiers mois

Le volume des activités commerciales de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a connu une baisse de 35 pour cent durant les neuf (9) premiers de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès de la direction commerciale de cette entreprise.

Les chiffres présentés par le service des statistiques relevant de la direction commerciale du port de Mostaganem font état d'une baisse de l'activité commerciale de plus de 336.000 tonnes par rapport avec celle enregistrée durant la même période de l'année écoulée.
Selon la même source, le volume des activités commerciales a atteint, jusqu'au 30 septembre dernier, 633.000 tonnes contre près de 970.000 tonnes durant les 9 premiers mois de l'année 2019.
Les importations portuaires, enregistrées entre le 1er janvier et le 30 septembre derniers, ont connu un fléchissement de 32 pour cent, tandis que les exportations n'ont pas dépassé, durant cette période, le seuil des 70.000 tonnes contre 133.000 tonnes durant l'année passée, a-t-on ajouté. Le bilan du trafic portuaire fait état d'une baisse des importations des produits alimentaires et pétroliers, du fer, de l'acier et dérivés contre une hausse des produits agricoles, à savoir l'avoine et les semences de pomme de terre et le bois, les produits chimiques et les ciments.
A l'import, le volume du trafic a connu un recul à travers la réception de différents produits dont les canalisations en fonte (95 pc), bitume (52 pc), les viandes (50 pc), les barres en acier (49 pc) alors que le volume des matières chimiques et engrais a enregistré un taux de 47 pc, a-t-on fait savoir.
A l'export, les services portuaires ont enregistré, durant la même période, des cargaisons de 48.169 tonnes de rond à béton, des chargements de 4.368 tonnes d'hélium, de 576 tonnes de pomme de terre de consommation et 204 tonnes de dattes en direction de plusieurs marchés européens , africains et américains.
En matière de conteneurisation, l'activité portuaire a connu une baisse durant la même période, selon les données statistiques, aussi bien pour les opérations d'importation que pour l'exportation.
A noter que depuis le début de l'année, il a été procédé au déchargement de quelque 2.166 conteneurs pour un poids net de 28.740 tonnes et un chargement aux fins d'exportation d'une cargaison de 4.231 conteneurs d'un poids de 9.495 tonnes.
Pour rappel, le volume du trafic commercial de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, durant l'année écoulée, 1,2 millions de tonnes avec l'enregistrement d'une courbe ascendante des exportations ayant atteint plus de 168.000 tonnes de différentes marchandises et produits agricoles et matières.

SOUK AHRAS

Une récolte céréalière de 2,38 millions de quintaux

Une récolte céréalière de 2,38 millions de quintaux a été réalisée dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la saison agricole 2019-2020, a indiqué, lundi, le directeur des services agricoles, Sid Ahmed Chebah.
"Cette production réalisée sur une surface totale de 149 680 hectares, est constituée de 1, 269 million de qx de blé dur, 535 800 qx de blé tendre, 750 560 d'orge et 5310 qx d'avoine", a révélé à l'APS le responsable, soulignant que certains agriculteurs sont parvenus à réaliser des rendements élevés de blé ayant atteint les 48 qx/hectare.
Le directeur des services agricoles a également révélé que 12 729 hectares de cultures ont été détruits par la grêle et 25 autres par les feux de récoltes.
Au terme de la campagne moisson-battage 2019-2020, 1,183 millions de qx de diverses céréales a été collecté, a-t-il expliqué.
Concernant les capacités de stockage, ce responsable a rappelé que la wilaya de Souk Ahras dispose de 16 points de collecte de céréales d'une capacité totale de 1 million de qx en plus de 6 autres points en plein air, d'une capacité de 1600 00 qx répartis dans les communes de Taoura, Lahdada, Sidi Fredj, M'daourouche, Oum Laâdaim et Targalet.
La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a fourni, depuis le lancement de la campagne labours-semailles 2020/2021, plus de 57 000 qx et 27 000 qx d'engrais en plus de l'ouverture d'un guichet unique regroupant la CCLS, la BADR et la CRMA.
Il est à signaler que la wilaya de Souk Ahras dispose de 254 000 ha de terres arables, dont 145000 ha sont consacrés à la céréaliculture, 9500 ha à la culture fourragère et 7400 ha irrigués dédiés à l'arboriculture fruitière et à la culture de légumineuses.

Brèves

AIN TEMOUCHENT

Lancement de l'opération de reboisement de 330 ha d'espaces forestiers

Les services des forêts de la wilaya d'Ain Témouchent ont lancé courant octobre l'opération de concrétisation du programme visant le reboisement de 330 hectares d'espaces forestiers dans la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts. La programme de reboisement qui se poursuit jusqu'au mois de mars prochain a porté sur la plantation de 230 ha d'espaces à boiser et de montagne dans le cadre du plan de développement sectoriel, outre une surface de 100 ha endommagés par les feux de forêts qui s'étaient déclarés durant les dernières années, a indiqué le conservateur des forêts. Djamel Saidi a souligné que cette opération permettra la plantation de 753.000 arbustes de différents types et variétés suivant les caractéristiques et la spécificité de chaque espace forestier dont le pin d'Alep et le cyprès. Ce programme comporte également la plantation de plusieurs arbustes fruitiers dont le pistachier, le caroubier dans une première expérience que le secteur œuvre à généraliser à l'avenir en cas de sa réussite. La conservation des forêts de la wilaya tend à impliquer plusieurs acteurs de la société civile et des associations environnementales pour contribuer au reboisement dans le cadre des objectifs visant à inculquer la culture environnementale, en animant des campagnes de sensibilisation pour faire connaître le patrimoine forestier et l'écosystème et attester de leur importance.

UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB DE BLIDA

Création de quatre laboratoires en recherche médicale

L'Université Saad Dahleb de Blida a procédé à la création de cinq nouveaux laboratoires de recherche, dont quatre affectés aux sciences médicales, a-t-on appris, lundi, auprès de vice-recteur chargé de la recherche scientifique. Selon le Pr. Roudane Mohamed, en prévision de l'année universitaire 2020/2021, l'université Saad Dahleb, a procédé à la création de cinq nouveaux laboratoires de recherche, dont quatre dédiés aux sciences médicales et le 5eme à l'agriculture, a-t-il précisé. Le responsable a expliqué ce choix, par la vocation agricole de Blida et la présence dans cette même wilaya, de nombreux hôpitaux et structures sanitaires requérant un "soutien universitaire en matière de recherche scientifique", a-t-il souligné. Les laboratoires de recherche médicale ont été crées au titre d'une convention entre le CHU Franz Fanon et la faculté de médecine de ladite université, a signalé, le Pr. Roudane. Sur un autre plan, ce même responsable a fait part de l'agrément attribué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à 16 recherches scientifiques de l'université de Blida, dans différentes spécialités liées, entre autres, aux énergies renouvelables, les communications, la technologie, l'agronomie, et l'aéronautique. Ces recherches seront appelées à être appliquées sur le terrain grâce a des conventions avec un nombre d'entreprises, en dehors des laboratoires de l'université et de la formation en doctorat, a-t-il expliqué.

FOOT / ARABIE SAOUDITE

"Belaïli doit payer deux millions d'euros pour le laisser partir"

Le meneur de jeu algérien Youcef Belaïli "est toujours sous contrat" avec Al-Ahli et devra s'acquitter d'une indemnité de deux millions d'euros pour pouvoir partir, a assuré le président du club saoudien de football, Abdul-Ilah Moumina.

"Belaïli a décidé de mettre fin à son contrat avec Al-Ahli de manière unilatérale, après que nous ayons bloqué son salaire, suite à son refus de revenir à Djeddah. Au début, la fermeture des frontières liée au contexte sanitaire lui avait servi de prétexte pour ne pas rejoindre son club. Mais lorsque nous avons réglé ce problème, en lui envoyant un avion privé grâce à l'intervention du ministre des Sports, il a refusé de le prendre sur conseil de son père", a expliqué le président d'Al-Ahli dans une déclaration à la chaîne locale KSA Sports.

"Belaïli est toujours lié par un contrat avec Al-Ahli. Maintenant s'il veut partir, il n'a qu'à payer 2 millions d'euros pour que le club renonce à l'affaire", a-t-il ajouté.

Le père du joueur, qui est aussi son manager, avait assuré dernièrement que la Fifa avait donné gain de cause à son fils. L'ancien joueur de l'ES Tunis (28 ans) est entré en conflit avec sa direction suite à son refus de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements.

En compagnie de son coéquipier en équipe nationale, Djamel-Eddine Benlameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne) pour rejoindre Lyon (France), Belaïli n'était pas au rendez-vous le 19 août à l'aéroport international d'Alger, pour son vol spécial de rapatriement. Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens.

Le manager général du club saoudien, Tarek Kial, a récemment critiqué Belaïli, soulignant qu'il n'était "pas sérieux" dans son comportement : "Le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur m'a dit la même chose. Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, nous voulons un élément combatif sur le terrain".

Brèves

RUGBY (BLEDISLOE CUP)

Vente de plus de 40.000 billets pour Nouvelle-Zélande

Australie PARIS, 13 oct 2020 (APS) - Plus de 40.000 billets pour la deuxième manche de la Bledisloe Cup de rugby entre les All Blacks et l'Australie, prévue dimanche à l'Eden Park d'Auckland, ont été vendu, jusqu'à présent, a annoncé mardi la Fédération néo-zélandaise de rugby. Lors de la première manche de leur opposition annuelle, les rivaux océaniens avaient fait match nul (16-16) dimanche dernier à Wellington devant quelque 30.000 spectateurs. Il s'agissait du premier match international en sept mois en raison de la pandémie de Covid-19. C'était aussi le premier match pour les deux nations depuis la dernière Coupe du monde qui s'était déroulée à l'automne 2019.
"C'était fantastique de voir tant de fans assister au premier test en plus d'un an (entre les deux équipes) à Wellington", a commenté la Fédération néo-zélandaise dans un communiqué. Cette dernière espère vendre encore davantage de billets pour atteindre la capacité maximale, 47.700 spectateurs, pour cette deuxième manche de Bledisloe Cup.
La levée des restrictions sanitaires en Nouvelle-Zélande, qui a réussi à contrer la seconde vague épidémique, permet aux All Blacks d'accueillir les Wallabies en présence d'un large public.

R.S

BOXE

Le Britannique Joshua affrontera Pulev le 12 décembre à Londres

Le boxeur britannique Anthony Joshua défendra ses titres WBA, IBF et WBO des poids lourds face au Bulgare Kubrat Pulev le 12 décembre à Londres, a annoncé ce dernier sur son site officiel lundi. La rencontre, qui devait initialement avoir lieu le 20 juin dans la capitale britannique, avait été reportée à cause de la pandémie de coronavirus.
"C'est officiel: Pulev vs. Joshua le 12 décembre à Londres. La date et le lieu de l'évènement sont définitifs (...) Que le meilleur gagne!", a posté Kubrat Polev. Il n'a pas précisé si le combat se déroulerait bien comme prévu à huis clos du fait des restrictions liées à la pandémie de coronavirus. Challenger désigné d'Anthony Joshua pour le titre de la fédération internationale de boxe IBF, le Bulgare, surnommé le Cobra, 39 ans, avait renoncé sur blessure à une confrontation avec le Britannique en octobre 2017.

R.S

TENNIS / ATP

Le Grec Tsitsipas déclare forfait pour le tournoi de Saint-Pétersbourg

Le Grec Stefanos Tsitsipas, N.5 mondial, blessé à la jambe gauche, a déclaré forfait pour le tournoi de Saint-Pétersbourg, qui a débuté lundi, a-t-il annoncé sur les réseaux sociaux.
Tsitsipas (22 ans) avait expliqué après sa demi-finale à rallonge contre Novak Djokovic à Roland-Garros vendredi, finalement perdue en cinq sets (6-3, 6-2, 5-7, 4-6, 6-1), qu'une blessure survenue mi-septembre à Rome s'était "réveillée" en fin de match. Il avait fait appel au médecin pour une douleur au niveau des adducteurs gauches au cours de la partie.
"Je me suis blessé légèrement à la jambe, j'ai passé une IRM, et suivant les conseils de mon médecin, j'ai décidé de me retirer du tournoi de Saint-Pétersbourg, de prendre une semaine de repos et de me préparer pour Vienne", programmé à partir du 26 octobre, écrit Tsitsipas. "J'espère jouer à Vienne, à Paris et à Londres (je viens juste d'apprendre que je suis qualifié et je suis ravi d'avoir l'opportunité de défendre mon titre)", poursuit celui qui est tenant du titre au Masters de fin de saison dans la capitale anglaise.

R.S

8,8 MILLIONS D'EUROS POUR UN BLACKLISTÉ

L'incroyable prime de MesuT Özil

Rétrogradé dans la hiérarchie à Arsenal, poussé vers le départ et non-inscrit sur la liste de la Ligue Europa, Mesut Özil va bénéficier d'une prime de presque 9 millions d'euros à l'entame de sa dernière année de contrat. L'Allemand continue de peser sur les comptes des Gunners.

Il devait arriver en messie, pour sauver les Gunners d'une longue et inexorable chute. Depuis son 2013 et son transfert à Arsenal, la mission est un échec. En sept ans, Mesut Özil n'a pas réussi à changer le visage des Londoniens.
Pire, il a même participé à l'incroyable inflation salariale du club. En 2018, il est devenu l'un des joueurs les mieux payés de Premier League avec un contrat XXL de 18,2 millions de livres annuels, soit plus de 20 millions d'euros.
Mais, comme le révèle The Athletic, une clause insérée dans son nouveau contrat va à nouveau lui faire toucher le pactole.
Celle-ci stipule que si Özil restait au club à l'issue de l'été 2020 et donc à l'entame de sa dernière année de contrat, il toucherait une prime de fidélité de 8,8 millions d'euros. Une somme colossale à l'heure où les Gunners cherchent à faire des économies massives.
Selon la publication anglaise, c'est cette raison qui a poussé Özil à refuser toutes les avances lors du mercato d'été, notamment après des offres venues d'Arabie Saoudite. Un autre bonus pourrait encore lui être versé en fonction du nombre de matches joués, sans que The Athletic ne précise le nombre. Une chose est sûre :

l'Allemand n'est plus un joueur majeur de l'effectif des Gunners, comme en atteste son absence de la liste pour la Ligue Europa. Blessé au dos, Özil attend donc son heure. Mais délivre encore parfois de sacrés cadeaux…

E.S

MBAPPÉ EN PRIORITÉ, HAALAND EN PLAN B

Le Real Madrid lance son mercato 2021

Le Real Madrid n'a pas perdu de vue Kylian Mbappé.
Selon Marca, qui en fait sa Une du jour, le club madrilène espère toujours recruter l'attaquant du PSG à l'été 2021. En cas d'échec, Erling Haaland (Borussia Dortmund) serait vu comme la deuxième option.
Raisonnable sur le dernier marché des transferts, le Real Madrid le sera probablement beaucoup moins lors de l'été 2021. Comme si les Merengues avaient décidé de se préserver en vue de frapper un (très) gros coup. Et ce dernier porte un prénom et un nom : Kylian Mbappé. Pas vraiment nouvelle, la rumeur d'un possible transfert du joueur du PSG du côté de Madrid refait surface ce mardi en Une de Marca. Oui, le champion du monde sera bien la "grande priorité" de la Casa Blanca l'an prochain.

Haaland, une opération plus "facile"

Début septembre, le Sunday Times affirmait déjà que Mbappé souhaitait avoir un bon de sortie pour l'été prochain. Au point de déjà prévenir ses dirigeants dans ce sens. Sous contrat jusqu'en juin 2022, l'ex-attaquant de l'AS Monaco ne serait alors plus qu'à un an de la fin de son bail. De quoi grandement peser dans la balance au moment d'éventuelles futures négociations, tant pour le PSG que le Real.
Prévoyant, Florentino Pérez aurait

toutefois un plan B en cas de non-venue de Mbappé. Et pas n'importe lequel : Erling Haaland. Toujours selon Marca, l'attaquant du Borussia Dortmund présente plusieurs avantages. "C'est une opération plus abordable, plus facile et qui couvrirait les besoins du Real devant", peut-on lire dans les colonnes du quotidien madrilène. L'été sera chaud à Madrid.

E.S

FOOTBALL (CORÉE DU SUD)

Retour des supporters de la K-League dans les stades

Les supporters sud-coréens de football ont été autorisés de nouveau à assister aux matches de la K-League, le championnat de football professionnel, après un assouplissement des mesures de lutte contre le Covid-19, a annoncé mardi la Fédération coréenne (KFA).
Néanmoins, la KFA a expliqué que la jauge a été limité la jauge à 25%. Les spectateurs de base-ball, le sport le plus populaire du pays, pourront quant à eux assister, dès mardi et pour la première fois depuis presque deux mois, aux cinq rencontres programmées.
La jauge sera cependant limitée à 20%, a précisé l'Organisation coréenne de base-ball. En juillet, les supporters avaient été autorisés à assister aux rencontres sportives mais en nombre limité.
Trois semaines plus tard, les portes des enceintes sportives fermaient à nouveau dans le cadre des mesures de restriction prises dans la région du grand Séoul après l'apparition de nouveaux foyers épidémiques liés à des manifestations contre le gouvernement dans la capitale.
Les autorités ont assoupli ce week-end la mesure interdisant la présence de supporters, le nombre quotidien de cas locaux de Covid-19 ayant été inférieur à 100 durant deux semaines.
Le pays a largement maîtrisé la pandémie initiale de Covid-19 sans jamais imposer de confinement grâce à des méthodes efficaces de traçage et de dépistage à grande échelle.
Les fans de base-ball devront cependant se conformer à des consignes très strictes: laisser un siège vide entre eux, porter un masque, ne pas consommer de boissons alcoolisées et manger assis.
La Corée du Sud a fait état mardi de 102 nouveaux cas, 69 locaux et 33 en provenance de l'étranger, portant le nombre total de personnes déclarées porteuses du virus depuis le début de l'épidémie à 24.805.

R.S

FOOTBALL / INTER-RÉGIONS

Des clubs dénoncent la politique de "deux poids, deux mesures"

Des clubs de la division Inter-régions ont dénoncé hier à Alger la politique de "deux poids, deux mesures" adoptée par les hautes instances du football national dans l'application du nouveau système pyramidal de compétition, adopté en raison de la pandémie de COVID-19, "sans toucher les paliers inférieurs".

"Nous vivons une situation exceptionnelle en raison du coronavirus et nous sommes parfaitement conscients que cette crise sanitaire n'est pas sans conséquences sur le monde du sport. Seulement, malgré la complexité de la tâche, les hautes instances du football national ont plus ou moins réussi à trouver le moyen de satisfaire les clubs de l'élite, et ce que nous réclamons aujourd'hui, c'est de bénéficier du même privilège", a expliqué en conférence de presse Mohamed Amine Sahli, le président du DRB Baraki, qui a été mandaté par les autres clubs "plaignants", pour parler en leur nom. Selon la même source, "le Bureau fédéral n'a pas été équitable dans la prise de certaines décisions, notamment, en ce qui concerne l'accession et la relégation, car s'il a trouvé le moyen de satisfaire les clubs de l'élite, cela n'a pas été du tout le cas en ce qui nous concerne, puisque cette mesure n'a pas été appliquée.

Or, les choses étaient claires dès le départ : pas de relégation dans la conjoncture actuelle", a-t-il poursuivi. Une décision d'autant plus difficile à accepter pour certains clubs, comme le DRB Baraki, qui étaient toujours en course pour l'accession à quatre journées de la fin de la saison écoulée avant l'interruption du championnat pour cause de COVID-19. Outre le système de compétition, Sahli a évoqué "d'autres injustices" qui, selon lui, ont "profondément affecté" les clubs sociétaires de la division Inter-régions, notamment le fait qu'"on se soit immiscés dans leurs statuts", sans oublier que "certaines formations, comme le CRB Hennaya (Gr. Centre-Ouest) et le l'ARB Ghriss (Gr. Ouest) se sont vu défalquer un point pour un problème relatif à la catégorie U14, alors que certaines Ligues, comme celle de Blida, ne disposent même pas de cette catégorie d'âge".

Toujours selon Sahli, les clubs de l'Inter-régions qui se sont sentis "lésés" par toutes ces "injustices", ont passé les trois derniers mois à courir dans tous les sens pour essayer de recouvrir leurs droits, mais sans succès. "Nous avons sollicité la Ligue Inter-régions, puis la Ligue de football professionnel et la Fédération algérienne de football avant d'essayer de toucher le ministère de la Jeunesse et des Sports, en vain", a-t-il regretté.

Ainsi, et las de buter sans cesse sur des "portes fermées", les clubs en question ont décidé de se réunir en groupe et de "solliciter l'intervention des plus hautes autorités, dont celle du président de la République", qu'ils voient comme "l'ultime recours" à la résolution de leur problème.

R.S

FOOT / QUALIF. CAN U-20

Les Algériens en stage à Alger à partir d'aujourd'hui

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U-20) effectuera à partir d'aujourd'hui un nouveau stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation aux qualifications de la CAN-2021, a rapporté la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. En prévision de ce second stage qui s'étalera jusqu'au 26 octobre, le staff technique, conduit par le sélectionneur Saber Bensmaïn, a convoqué 30 joueurs, dont huit du CR Belouizdad et six du Paradou AC, soit les deux clubs les plus représentés. Un premier regroupement des U-20 s'était déroulé du 25 septembre au 10 octobre à Sidi-Moussa, après six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ces stages entrent dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

Liste des joueurs :

Gardiens de but : Maâchou Redouane (CR Belouizdad), Boudiaf Idris (ES Sétif), Ramdane Abdelatif (JS Kabylie), Yacoubi Mohamed Elamine (MC Alger)

Joueurs de champ: Bekkouche Chamseddine, Belkhir Mohamed Islam, Azzi Mohamed, Belhaidja Mounir, Benzid Necer Merouane, Kerrache Mohyiddine, Bouras Akram (CRB), Hamidi Mohamed Réda, Bara Khalil, Titraoui Yacine, Dadda Miloud Abdessalem, Mancer Abdeldjalil, Boukerma Mohamed (Paradou AC), Tamimi Abdelkader, Khaldi Zakaria, Belloumi Mohamed Bachir (MC Oran), Nechat Djabri Farès, Arfi Hodeifa (JSK), Berkat Oussama (CA Batna), Rahmani Aymene, Neche Houssem (MCA), Bouchanene Aimene (USM Alger), Bekrar Mounsef (ESS), Saber Abderraouf (HB Chelghoum Laïd), Djelloul Abbou M'hamed (RC Relizane), Bendouma Abdellah (USM Bel-Abbès).

R.S

CYCLISME / COVID-19

Le virus frappe le Tour d'Italie

Deux formations, Mitchelton et Jumbo-Visma, frappées par le Coronavirus au sein de leur encadrement ou de leur effectif, se sont retirées du Tour d'Italie de cyclisme Giro-2020, hier avant le départ de la 10e étape à Lanciano La vague des 571 tests pratiqués à l'occasion de la première journée de repos, lundi, a donné huit résultats positifs: deux coureurs, le Néerlandais Steven Kruijswijk (Jumbo-Visma), troisième du Tour de France 2019, l'Australien Michael Matthews (Sunweb), maillot vert du Tour 2017, et six membres d'encadrement des équipes, quatre pour Mitchelton, un pour AG2R La Mondiale et un pour Ineos. L'Union cycliste internationale (UCI), qui n'a pas communiqué les noms des personnes concernées, a précisé que tous "ont été confiés aux médecins des équipes respectives qui ont ordonné les mesures d'isolement". Dans la foulée, Mitchelton a fait part de son retrait de la course. Trois jours après l'abandon, pour le même motif, de son chef de file, le Britannique Simon Yates, qui avait présenté vendredi soir des symptômes légers. "Après deux séries de résultats négatifs au test Covid-19 vendredi et samedi, l'équipe a été informée de quatre résultats positifs pour les membres du personnel après des tests effectués dimanche soir", a expliqué la formation australienne, l'une des dix-neuf appartenant au WorldTour (1re divison mondiale). Juste avant le départ de la 10e étape, c'est Jumbo-Visma qui a à son tour jeté l'éponge, un retrait expliqué dans un bref et laconique tweet : "Jumbo-Visma ne prendra pas le départ de la 10e étape du Giro ce mardi", a indiqué la formation néerlandaise. Positif au Covid-19, son leader Steven Kruijswijk, déjà forfait au Tour de France à cause d'une blessure, avait déjà donné des signes de fléchissement. Il occupait la 11e place du classement général, à 1 min 24 sec du maillot rose, le Portugais Joao Almeida.

Vingt équipes restent donc en course dans le Giro qui approche de la mi-course et doit se terminer le 25 octobre à Milan. Reporté de mai à octobre, l'épreuve, la deuxième par importance dans la saison cycliste après le Tour de France, a lieu dans un contexte de recrudescence des cas de coronavirus.

R.S

Brèves

FOOTBALL / ANGLETERRE

L'Algérien Benrahma n'ira pas à West Ham

L'international algérien Saïd Benrahma, actuellement en stage avec la sélection nationale en Autriche, ne devrait pas finalement rejoindre le club de West Ham, formation londonienne de Premier League de football, comme cela avait été annoncé par des médias, a rapporté The Mirror. Selon la même source, et alors que tout semblait ficelé entre les Hammers et Brentford (club de Benrahma), l'accord entre les deux parties serait tombé à l'eau, expliquant que la direction de West Ham a décidé de finalement concentrer tous ses efforts sur Josh King, le Norvégien de Bournemouth, convoité aussi par Crystal Palace. Pourtant, les Hammers auraient formulé une offre intéressante pour l'international algérien de 25 ans dont le nom circulait également du côté de Chelsea, Arsenal et Leeds United lors du dernier mercato, même si son contrat avec Brentford court jusqu'en juin 2022.

Le média britannique Sky Sport avait indiqué dimanche que West Ham comptait bien s'offrir les services du natif d'Aïn Témouchent, ajoutant que des discussions seraient en cours entre les deux clubs et un accord était même annoncé pour un montant proche de 32 millions d'euros. Pour sa part, The Athletic avait même avancé que Benrahma est attendu ce mercredi à Londres pour la traditionnelle visite médicale avant de s'engager officiellement avec West Ham pour un contrat de cinq ans qui devait être signé avant la fin du mercato (interne) en Angleterre, le 16 octobre.

R.S

FOOT/ LIGUE 2

Abdelhak Hamri nouveau président du RCB Oued Rhiou

Abdelhak Hamri a été élu nouveau président du nouveau promu en ligue 2 de football, le RCB Oued Rhiou, à l'issue de l'assemblée générale élective organisée lundi au siège de l'APC en présence de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Relizane. M. Abdelhak Hamri, qui a obtenu 55 voix des électeurs contre 49 pour son concurrent Bouziane Hamri, s'est dit, à cette occasion, conscient de l'importance de sa mission qu'il compte accomplir convenablement. "Mon premier objectif est d'assurer le maintien de l'équipe dans cette division", a-t-il déclaré, ajoutant "nous allons procéder au recrutement d'un nombre de joueurs pour renforcer l'équipe".

R.S

FOOT (AMICAL)

Mali-Iran annulé à cause du Covid-19

La rencontre amicale, initialement, prévue ce hier à Antalya en Turquie entre les sélections du Mali et de l'Iran, n'aura pas lieu, en raison de la contamination de deux nouveaux joueurs maliens, a annoncé, la Fédération malienne de football (FEMAFOOT). "A l'issue de la réunion technique d'avant-match Mali-Iran prévu d'être joué le 13 octobre 2020 à 17h00 à Antalya et en raison de la détection de deux nouveaux cas de Covid-19 au sein de la sélection nationale du Mali, il a été convenu entre les responsables de la FEMAFOOT, ceux de l'Iran et en présence de l'arbitre turc, d'annuler le match amical en vue de préserver la santé des joueurs des deux équipes", a indiqué l'instance de football malien dans un communiqué. Il est à rappeler que les Aigles du Mali avaient battu le Ghana (3-0), jeudi lors de son premier match amical, comptant pour la préparation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021), prévue au Cameroun. En raison de la pandémie du Coronavirus, le match Guinée-Gambie programmé mardi, à Lisbonne (Portugal), n'aura pas eu lieu, en raison de nombreux cas de contamination chez le Syli National de Guinée, qui ne disposait plus que de 9 joueurs pour le match. La Guinée avait joué, jeudi contre le Cap Vert (2-1), un premier match amical de préparation.

R.S

Brèves

LIBERIA
Washington sollicité pour enquêter sur des morts mystérieuses de fonctionnaires

Le président libérien George Weah a indiqué lundi qu'il avait sollicité l'aide d'experts américains pour enquêter sur la mort mystérieuse de trois agents du fisc et d'un contrôleur des dépenses gouvernementales qui ont ému l'opinion dans ce pays d'Afrique de l'Ouest depuis le début du mois. Le premier mort est un agent de l'Autorité fiscale du Liberia (LRA) qui a perdu la vie le 4 octobre dans un accident de voiture dans la capitale Monrovia, a indiqué la police nationale. Le lendemain, deux autres membres de la même agence, chargée de la collecte les impôts, ont été retrouvés sans vie dans une voiture garée dans un parking de la capitale. Samedi 10 octobre, le directeur général de l'agence chargée d'auditer les dépenses du gouvernement a à son tour été retrouvé mort, dans son appartement de Monrovia, renforçant les rumeurs d'une campagne d'assassinats dans ce pays de 4,8 millions d'habitants. Les services de sécurité ont ouvert une enquête, a indiqué à la radio le chef de l'Etat libérien.

MÉDITERRANÉE
Berlin appelle la Turquie à mettre fin aux fluctuations unilatérales

Le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas a appelé mardi la Turquie à "mettre fin au cycle de la détente et de la provocation" en Méditerranée orientale où Ankara vient de renvoyer un navire d'exploration pour rechercher du gaz naturel, au risque de raviver une crise avec la Grèce. "S'il devait effectivement y avoir de nouvelles explorations du gaz turc dans les zones maritimes les plus controversées de la Méditerranée orientale, ce serait un revers majeur pour les efforts de désescalade", a ajouté dans un communiqué le chef de la diplomatie qui se rend mardi en Grèce et à Chypre pour évoquer notamment ces tensions. "Ankara doit mettre fin au cycle de la détente et de la provocation si le gouvernement est intéressé par des pourparlers - comme il l'a assuré à plusieurs reprises", a déclaré le ministre dont le pays occupe actuellement la présidence tournante de l'Union européenne Berlin demande encore à la Turquie "que la fenêtre de dialogue qui vient de s'ouvrir avec la Grèce ne se referme pas en raison de mesures unilatérales".

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE
Dix millions d'électeurs ont déjà voté

Plus de dix millions d'Américains ont déjà voté à l'élection présidentielle du 3 novembre, par courrier ou en vote anticipé, selon un comptage publié lundi. "Les électeurs ont déposé un total de 10.296.180 bulletins de vote dans les Etats concernés", un record, a indiqué l'US Elections Project de l'Université de Floride sur son site internet. Selon le décompte, le niveau de votes anticipés pour le scrutin opposant le président Donald Trump au démocrate Joe Biden est bien supérieur à celui de 2016, de nombreux Américains se ruant sur le vote par correspondance pour éviter de voter en personne en pleine pandémie de coronavirus.

ONU

Le dialogue libyen prévu en Tunisie ouvert aux dirigeants pensant à "leur pays"

L'Onu a affirmé lundi que le dialogue libyen sous l'égide des Nations unies, prévu en Tunisie début novembre pour tenter de sortir la Libye du chaos, serait ouvert aux dirigeants ne visant pas de postes gouvernementaux mais pensant d'abord à "leur pays".

"Nous souhaitons voir des gens qui ne sont pas là pour leur propre carrière politique mais pour leur pays", a souligné Stephanie Williams, émissaire par intérim des Nations unies en Libye, après une rencontre avec le président tunisien Kais Saied.
La Libye est actuellement déchirée entre deux autorités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA) dans l'Ouest, basé à Tripoli et reconnu par l'Onu, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar. Le dialogue de Tunis, qui débutera le 26 octobre par visioconférence, se poursuivra début novembre en face-à-face. Il réunira de nombreux membres du Parlement de Tobrouk (est) et du Haut Conseil d'Etat (ouest), ainsi que des participants sélectionnés par l'Onu, représentant la "diversité" du pays, a indiqué Mme Williams.
Interrogée sur la présence du maréchal Haftar ou du Premier ministre du GNA, Fayez al-Sarraj, l'émissaire a souligné que "la condition pour participer à ce dialogue est de renoncer à être considéré pour occuper des postes gouvernementaux de premier rang".
"Cela inclut le conseil présidentiel, le Premier ministère, les ministères et différents postes de souveraineté", a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse.

COMMÉMORATION DE L'ARRIVÉE DE CHRISTOPHE COLOMB

Manifestations indigènes en Colombie et au Chili

Des milliers de membres des communautés indigènes de Colombie et du Chili ont manifesté lundi, jour de commémoration de l'arrivée de Christophe Colomb sur le continent américain et de la fête nationale en Espagne.
Dans le sud-ouest de la Colombie, les manifestants ont convergé vers Cali pour "dénoncer les massacres systématiques qui se produisent sur nos territoires sans que le gouvernement ne s'y intéresse", a déclaré Franky Reinosa, du Conseil régional indigène de l'Etat de Caldas (ouest). Les manifestants demandent également à être consultés sur les grands projets qui impactent leurs territoires, et la pleine mise en œuvre du plan de paix historique de 2016 qui a mis fin à un demi-siècle de violences avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Le sud-ouest de la Colombie, qui borde l'Equateur et le Pacifique, compte une importante population indigène estimée à 4,4% des 50 millions d'habitants, et est l'une des régions les plus touchées par les violences en lien avec le trafic de cocaïne dans le pays, premier producteur mondial.
Les manifestations se déroulent le jour de la commémoration de l'arrivée des expéditions de Christophe Colomb aux Amériques, en 1492, "Jour de l'hispanité" et fête nationale en Espagne, appelé "Jour de la race" dans de nombreux pays de la région.
A Santiago, des représentants des peuples indigènes chiliens, principalement des Mapuches, le plus grand groupe ethnique du pays, ont également manifesté et des heurts ont éclaté avec la police.
La plupart des communautés mapuches du Chili vivent en Araucanie (sud) et entretiennent un conflit historique avec l'Etat chilien auquel elles réclament des terres qu'elles considèrent comme leur appartenant de droit ancestral.

ETHIOPIE

Au moins 12 morts dans une attaque armée

Une attaque armée dans l'Etat régional éthiopien de Benishangul-Gumuz (ouest) a fait au moins 12 morts, a indiqué lundi un responsable éthiopien.
Le directeur du Bureau de construction de la paix et d'administration de la sécurité de l'Etat régional de Benishangul-Gumuz Gashu Dugaz, , a indiqué dans un communiqué, qu'une attaque armée avait fait au moins 12 morts lundi matin dans la localité de Mandura, dans la zone de Metekel.
M. Dugaz a ajouté qu'une autre personne blessée dans l'attaque recevait un traitement médical dans un établissement de santé voisin.
Il a indiqué que les individus suspectés d'avoir mené cette attaque meurtrière étaient actuellement en garde à vue auprès des forces de sécurité fédérales et régionales déployées dans la région afin d'empêcher un nouvel épisode de violence.
Jeudi, une autre attaque armée à Mandura avait fait 14 victimes dont un étranger. En septembre, une attaque dans la même région avait tué 20 civils.
Les responsables éthiopiens ont précédemment affirmé que les attaques répétées avaient une motivation ethnique puisque les principales cibles sont des Amharas.

SÉCURITÉ DES SAHRAOUIS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

L'ONU et le Conseil de sécurité doivent assumer leurs responsabilités

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé lundi les Nations unies et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités pour garantir la sécurité et l'intégrité des citoyens sahraouis dans les territoires occupés.

S'exprimant à l'occasion du 45e anniversaire de l'Unité nationale du peuple sahraoui, le Président Ghali a affirmé que les pratiques que subit le peuple sahraoui, alors que la Minurso est sur place, mettent l'ONU devant la nécessité d'agir pour mettre fin à ces violations à l'encontre de citoyens en zone de conflit international. Adressant un message clair au monde, depuis les territoires sahraouis libérés, le SG du Front Polisario a appelé l'ONU à assumer sa responsabilité et à honorer son engagement envers le peuple sahraoui, en lui permettant d'exprimer librement son choix souverain, à travers un référendum d'autodétermination. Le SG du Front Polisario s'est, en outre, dit étonné "par les pratiques et lectures, faites soit dans les rapports du Secrétaire général ou dans les séances du Conseil de sécurité, concernant les différentes violations, sans même relever que la violation la plus grave est celle que pratique l'Etat d'occupation marocaine qui prive le peuple sahraoui d'un droit fondamental, qui est le droit à l'autodétermination". "Lorsque les séances du Conseil de sécurité abordent les violations du cessez-le-feu, elles ferment les yeux sur la plus grave et la plus évidente des violations, qui est la brèche illégale établie par les forces marocaines au niveau de la zone d'El-Guerguerat", a-t-il ajouté avant de relever "l'existence de parties qui tentent de couvrir cette grave et flagrante violation et de priver la Minurso d'un mécanisme de surveillance et de protection des droits de l'Homme au Sahara Occidental". Le Président Ghali a affirmé à l'occasion du 45e anniversaire de l'Unité sahraouie qu'"il est indispensable de rappeler que la rencontre de Bentili était le couronnement d'un long et difficile processus de lutte ardue menée par notre peuple à travers plusieurs et diverses étapes, depuis la résistance héroïque contre l'existence coloniale occidentale dans la région, l'Intifada historique de Zemla menée par Mohamed Sidi Brahim Bassiri, jusqu'à la création du Front populaire pour la libération de Sakia al-hamra et oued Eddahab et la proclamation de la lutte armée".
"Le jour de la proclamation de l'Unité nationale est une position mémorable qui fédère tous les espoirs et préoccupations de la Nation", s'est réjoui le SG du Front Polisario qui souligne que "la rupture est désormais opérée, aussi bien au présent qu'à l'avenir, avec toute action ou toute réflexion, quel que soit sa source ou visée, et qui vise à porter atteinte à cette union nationale sahraouie éternelle". M. Ghali a également indiqué dans son allocution qu'"en ces jours où nous commémorons l'anniversaire de l'Unité sahraouie, nous commémorons également le 10e anniversaire d'un événement national particulier qui est l'épopée de Gdeim Izik qui était, à son tour, la manifestation de cette union, de cette volonté et de cette détermination enracinée auprès de notre peuple, laquelle a exprimé, de la manière la plus sublime, son refus éternel de l'occupant marocain inique, ainsi que son attachement aux principes et objectifs du Front populaire, de liberté, d'auto-détermination et d'indépendance". "Nous imputons la responsabilité au Conseil de sécurité et l'appelons à mettre un terme à ce genre de dérives, car soutenir le statu quo et passer sous silence les positions de certaines parties, particulièrement la France, c'est soutenir et encourager le retour progressif au conflit, avec tout ce que cela implique comme risques, dérives et menaces, pas seulement pour la paix et la stabilité dans la région mais aussi pour ce qui est de crédibilité de l'ONU et de la légalité internationale", a ajouté le Président Ghali. Il a réitéré son appel au Conseil de sécurité pour prendre des mesures opérationnelles et réunir les conditions à même de permettre à la Minurso d'accomplir sa principale mission de manière à faire aboutir le processus de décolonisation dans la dernière colonie en Afrique. "Nous exprimons toute notre considération à l'Algérie, pays frère, l'Algérie des positions de principe enracinées, qui a sans cesse soutenu le peuple sahraoui, à l'instar de toutes les questions justes à travers le monde, conformément aux principes de la glorieuse Révolution du 1er novembre et aux exigences de la légalité internationale", a déclaré le SG du Front Polisario. "Nous sommes fiers de cette position qui se renforce aujourd'hui au moment où l'Algérie trace sa voie vers une nouvelle étape, avec son peuple, son armée, ses formations politiques et sa société civile. Nous lui souhaitons tout le succès sous la direction du président de la République,
M. Abdelmadjid Tebboune", ajoute le président Ghali. A cette occasion, il a tenu à rendre hommage à la République islamique de Mauritanie, soulignant que la République arabe sahraouie aspire à raffermir davantage les liens d'amitié, de fraternité et de coopération avec la Mauritanie pour faire face aux menaces qui pèsent sur la région. Il a également rendu hommage au continent africain qui a, précocement, adopté la question sahraouie et accueilli la République sahraouie en tant que membre fondateur de plein droit au sein de l'Union africaine (UA).
"Le peuple sahraoui est, aujourd'hui plus que jamais, conscient de ses droits légitimes et de ses acquis arrachés par le sang. Il est plus disposé à s'y sacrifier et est plus à même de faire face à toutes les politiques et complots de l'ennemi visant à porter atteinte à son unité nationale et à son front interne". Le 45e anniversaire de la déclaration d'Unité nationale "est un appel à notre peuple pour renouer avec ce précieux acquis, pour que nous nous mobilisions tous pour préserver notre unité nationale face à tous les complots ourdis par l'occupation marocaine, à l'instar des autres forces coloniales à travers l'histoire, qui tente vainement d'appliquer la politique de «diviser pour mieux régner».
"L'ennemi marocain est parfaitement conscient que son échec cinglant à vaincre la résistance sahraouie découle de cette cohésion entre toutes les composantes du peuple sahraoui, partout où elles se trouvent, autour des objectifs nobles que sont la liberté, l'autodétermination et l'indépendance".

R.I

MALI

L'UA lève ses sanctions après une amélioration de la situation

La Commission de l'Union africaine (UA) a annoncé lundi la levée des sanctions interdisant au Mali de participer aux activités du bloc continental, la situation dans le pays s'étant récemment améliorée. La décision de lever ces sanctions a été prise par le Conseil de paix et de sécurité de la Commission de l'UA au cours de sa dernière réunion, qui portait sur l'évolution de la situation dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le 19 août, la Commission de l'UA a suspendu le Mali du bloc panafricain en raison de la détention forcée de plusieurs dirigeants maliens, dont le Président et le Premier ministre du pays. Selon une déclaration du Conseil de paix et de sécurité du bloc panafricain, qui compte 55 membres, la levée de ces sanctions s'est faite conformément au Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, à l'Acte constitutif de l'UA, à la Déclaration de Lomé de 2000 sur les Changements anticonstitutionnels de gouvernement, et au Cadre d'Ezulwini pour le renforcement de la mise en œuvre des mesures de l'UA dans les situations de changements anticonstitutionnels de gouvernement.
L'UA a également entériné la Déclaration de l'Autorité des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le Mali, laquelle a été adoptée le 5 octobre 2020 en vue de lever les sanctions imposées au Mali. Le Conseil a salué "la libération des prisonniers politiques arrêtés le 18 août, dont l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita", et a "exhorté le gouvernement de transition à consacrer ses efforts et sa bonne volonté à accélérer l'application de toutes les dispositions stipulées par les mécanismes de transition, y compris en mettant rapidement sur pied un Conseil national de transition (CNT)".
Il s'est également félicité de la nomination et de la mise en place du Gouvernement de transition malien, avec notamment l'investiture le 25 septembre par la Cour suprême du Mali de l'ancien colonel à la retraite Bah N'Daw au poste de président par intérim, et du colonel Assimi Goita à celui de vice-président.
Il a aussi salué la nomination de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Moctar Ouane, au poste de Premier ministre civil le 27 septembre, ainsi que l'annonce de la nomination des 25 membres du Gouvernement de transition malien. Le Conseil a décidé de continuer à suivre de près l'évolution de la situation au Mali. Il a demandé au président de la Commission de l'UA d'informer tous les trimestres le Conseil de l'évolution de la situation, et plus particulièrement des progrès de la mise en œuvre de la Charte de transition.

R.I

Karabagh : l'Otan soutient la Turquie tout en cherchant à éliminer le président Erdogan

Dans la guerre du Karabagh, le droit contemporain est contradictoire selon qu'on l'interprète en fonction de la propriété du territoire ou de l'auto-détermination du peuple.

Profitant de cette équivoque, le peuple turc (c'est-à-dire à la fois la Turquie et l'Azerbaïdjan) vient d'attaquer ce territoire, auto-proclamé indépendant (Artsakh) quoique lié de facto à l'Arménie. La Russie a déjà fait savoir qu'en fonction des traités, elle défendra l'Arménie si celle-ci est attaquée, mais que sa sécurité nationale n'est pas concernée par ce qui se passe au Karabagh. Dès lors, la seule question est d'établir si la Turquie a agi sur ordre des Occidentaux, ou si elle a pris une initiative que ses propres alliés sont susceptibles de retourner contre elle.
La guerre se poursuit au Nagorno-Karabagh depuis le 27 septembre 2020. La supériorité des forces azerbaïdjanaises est évidente, à la fois en nombre et par la qualité de leur armement. La première ligne de défense des forces artsakhaises a été pulvérisée, mais les deux autres tiennent toujours. Les destructions sont très importantes, y compris côté azerbaïdjanais. Il est difficile d'établir un bilan humain, mais les morts sont déjà très nombreux.
Le président Ilham Aliyev annonce son intention de poursuivre son offensive jusqu'à la victoire, c'est-à-dire la « récupération » de son territoire. Il est soutenu par son homologue turc, Recep Tayyip Erdoğan. Le Pakistan s'est aussi rangé dans son camp, tout en niant avoir envoyé des soldats sur place. Tous les pays turcophones du Conseil turcique ont apporté leur soutien sans faille au « Peuple à deux États » (l'Azerbaïdjan et la Turquie).
Côté arménien, le soutien également sans faille de la diaspora disséminée en Occident a créé un consensus condamnant l'attaque azérie (même si Bakou prétend ne pas avoir agressé le Karabagh). Au problème de l'Artsakh, s'ajoute celui de l'Arménie. Il est clair et revendiqué que des soldats de ce pays se battent en Artsakh, mais il ne semble pas que les combats se soient étendus au territoire de l'Arménie.
D'un point de vue diplomatique, le Groupe de Minsk de l'OSCE, présidé par les États-Unis, la France et la Russie, multiplie les appels au cessez-le-feu, sans aucun effet. Il n'avait rien fait depuis sa création et continue publiquement à se bander les yeux. En réalité, il s'active dans l'ombre et vient d'organiser une médiation à Genève, sans l'Arménie.
Un mot sur la position française : bien que coprésident du Groupe de Minsk, Paris ne cesse de se confronter à Ankara sur toute sorte de sujets : de la délimitation des zones exclusives en Méditerranée à la situation en Libye, en passant par la laïcité. Cependant, le président Emmanuel Macron évite autant que possible d'aborder l'occupation turque de Chypre, de l'Iraq et de la Syrie, pourtant des problèmes bien plus importants. La France a demandé des explications à la Turquie sur le transfert de jihadistes de l'Armée syrienne libre qu'elle avait jadis aidé à créer, soutenue et encadrée contre la Syrie.
Les puissances moyennes évitent de prendre position, dans la mesure où presque toutes hésitent à se froisser avec un puissant État pétrolier pour les beaux yeux des Arméniens. Toutefois, compte tenu du passé génocidaire du peuple turc qu'il persiste à nier, il sera moralement impossible de ne pas se prononcer très longtemps. Avant que le Qatar (qui abrite une base militaire turque) se soit prononcé, le secrétaire général de la Ligue arabe a condamné la Turquie. Il a immédiatement été suivi par la Syrie. Le président Bachar el-Assad a saisi l'occasion pour récapituler les crimes d'Ankara vis-à-vis de son peuple.
En conclusion, alors que la probable défaite de l'Artsakh et le probable massacre de ses habitants approchent, les États-Unis et la Russie prétendent toujours à la neutralité, les Occidentaux et les Arabes soutiennent l'Arménie, tandis que seuls les États turcophones soutiennent ouvertement l'Azerbaïdjan et la Turquie.

L'hypothèse du piège

L'hypothèse d'un piège suscité par Washington afin de pousser à la faute le président Recep Tayyip Erdoğan et de le faire tomber, comme jadis son homologue iraquien Saddam Hussein, tient toujours. En 1990-91, l'invasion du Koweït, encouragée par l'ambassadrice US April Gaspie fut suivie cinq mois plus tard d'une condamnation unanime du Conseil de sécurité et de l'opération « Tempête du désert ».
Nous ne sommes qu'à deux semaines du début des opérations en Arstakh.
Il fut difficile de transformer l'image du président Saddam Hussein en quelques mois. Celui-ci était un agent de la CIA, recruté durant sa jeunesse, lors de ses études. Il avait aidé une tentative de coup d'État des Frères musulmans en Syrie, à la demande des Occidentaux. Il avait conduit une longue guerre contre l'Iran, toujours à la demande des Occidentaux. Il s'imaginait alors indispensable à ses sponsors. Washington publia donc des documents attestant qu'il avait assassiné ou fait assassiner plusieurs personnes de son entourage, mais il fallut encore transformer ce despote oriental en nouveau criminel de masse. Dans ce processus, le faux témoignage d'une fausse infirmière koweïtienne devant le Congrès des États-Unis fut crucial : sur ordre du tyran, l'armée iraquienne volait des couveuses, provoquant la mort de bébés prématurés.
Dans le cas de l'Azerbaïdjan, les choses seront plus faciles. Il suffira d'exhumer les preuves du génocide arménien que les Turcs persistent à nier pour justifier d'un risque sérieux de nouveau massacre.
D'autant que la cathédrale de l'Artsakh a été déjà ciblée par deux missiles de précision. D'ores et déjà, l'Azerbaïdjan dément avoir tiré ces missiles, ce qui est possible mais suppose qu'une puissance tierce tire les ficelles du conflit. Si l'implication de Bakou était avérée dans cette violation du droit international humanitaire, l'intention génocidaire serait impossible à ignorer sachant que le génocide arménien (1894-95 et 1915-20) visait cette population en fonction de sa religion.

Le piège se referme

Soucieux d'éviter que les choses ne dégénèrent, le président russe Vladimir Poutine a organisé, à Moscou le 9 octobre, des négociations entre les ministres des Affaires étrangères azerbaïdjanais et arménien, alors qu'il avait envoyé son Premier ministre à Erevan. Après six heures de consultation, elles ont abouti à la signature d'un cessez-le-feu pour le 10 à midi. L'accord prévoyait, outre la restitution des prisonniers et des corps des victimes, la reprise des négociations de paix sous l'égide du Groupe de Minsk de l'OSCE.
L'arrêt des combats a été précédé d'un intense pilonnage de la petite ville d'Hadrout, dont Bakou avait un peu vite proclamé la « reprise », et d'une vaste attaque de drones visant à aggraver in extremis le rapport de force.
La trêve n'a tenu que 5 minutes : à 12h05, l'Arbaïdjan reprenait les combats à Hadrout.
Selon la partie arménienne, l'Azerbaïdjan aurait alors bombardé la République d'Arménie dans la ville frontière de Kaplan. Si cette information était vérifiée, l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) devrait porter assistance militaire à l'Arménie. Il faudrait alors que la Russie démontre l'implication turque —dont personne ne doute— pour placer l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (Otan) devant un dilemme : soit soutenir la Turquie et déclarer la IIIème Guerre mondiale, soit lui enjoindre de quitter l'Alliance.
Comme à peu près tous les membres de l'Alliance ne peuvent plus supporter le président Recep Tayyip Erdoğan, il devrait alors devenir l'ennemi mondial n°1.
Cependant, les choses sont peut-être plus compliquées encore : la communication internationale de la partie azerbaïdjanaise est assurée par un lobby, le Nizami Ganjavi International Center, clairement contrôlé par l'Otan. En outre, Washington a déjà plusieurs fois tenté de renverser, voire d'assassiner, le président Recep Tayyip Erdoğan, tout en répétant que l'armée turque est une précieuse composante de l'Alliance.

Par Thierry Meyssan